



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA ROUGE TENUE MERCREDI, LE 15 MARS 2017 AU BUREAU DE LA RÉGIE SISE AU 688, CHEMIN DU PARC INDUSTRIEL, À RIVIÈRE-ROUGE.

PRÉSENCES :

M. Gilbert Brassard	Labelle, La Conception
Mme Céline Beauregard	La Macaza
Mme Déborah Bélanger	Rivière-Rouge
Mme Guylaine Berlinguette	Arundel, Huberdeau, Montcalm
M. Gilles Boucher	Sainte-Adèle, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson Estérel
M. Clément Cardin	Piedmont, Sainte-Anne-des-Lacs
M. Georges Décarie	Nomingue
M. Jean-François Delisle	Val-des-Lacs, Lantier, Ivry-sur-le-Lac
M. Jean-Pierre Monette	Amherst, La Minerve
M. Jean-Louis Ouellette	L'Ascension
M. Timothy Watchorn	Morin-Heights, Wentworth-Nord

ABSENCES :

Mme Francine A. Bélisle	Lac Sagouay
M. Luc Brisebois	Lac Tremblant-Nord, Barkmere, Mont-Tremblant
M. Serge Chénier	Val-Morin, Val-David, Sainte-Agathe-des-Monts
M. Jacques Gariépy	Saint-Sauveur, Lac-des-Seize-Îles, Saint-Adolphe d'Howard
M. Ronald Provost	Brébeuf, Saint-Faustin-Lac-Carré
Mme Danielle St-Laurent	Lac Supérieur, Sainte-Lucie des Laurentides

M. Marc Forget, directeur général et secrétaire-trésorier, Mme Rose-Marie Schneeberger, conseillère au développement et Mme Marlène Perrier, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe sont également présents.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30, le président, M. Gilbert Brassard, souhaite la bienvenue à tous les membres, ainsi qu'à M. De Bellefeuille qui prendra la relève de M. Luc Brisebois..

2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR
3. GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES (PARTIE 1)
 - 3.1. Affectation des surplus non réservés au 31 décembre 2016
 - 3.2. Refinancement du règlement d'emprunt #21 - Construction des cellules 3 et 4
 - 3.3. Remboursement du règlement d'emprunt # 22 – Recouvrement du LES
 - 3.4. Affectation des surplus réservés – Recouvrement du LES
 - 3.5. Présentation des états financiers au 31 décembre 2016 par la firme Amyot, Gélinas
4. PROCÈS-VERBAUX
 - 4.1. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 janvier 2016
5. CORRESPONDANCES
6. DÉVELOPPEMENT
 - 6.1. PGMR conjoint 2016-2020



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

- 6.1.1. Suivi
- 6.1.2. Déchets non conformes
- 6.2. **Frais de gestion**
- 6.3. **Matières organiques – Site de compostage à la Régie**
- 6.3.1. Point d'information
- 6.3.2. Subvention - délai
- 6.3.3. Demande de subvention « Programme Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'Environnement» - Mandat pour signature
- 6.4. **Demande de subvention – Fonds municipal vert (FMV)**
- 7. **GESTION DES RESSOURCES**
- 7.1. **Gestion des ressources financières (partie 2)**
- 7.1.1. Présentation des états financiers au 28 février 2017
- 7.1.2. Approbation des comptes à ratifier
- 7.1.2.1. Acceptation des dépenses payées à même la réserve du fonds environnemental
- 7.1.3. Octroi et/ou rejet des appels d'offres
- 7.1.3.1. Achat des bacs roulants
- 7.1.3.2. Préachat du dôme
- 7.1.3.3. Validation de la déclaration des émissions de GES
- 7.1.4. Demande d'aller en appel d'offres
- 7.1.4.1. Achat du dôme
- 8. **OPÉRATION**
- 8.1. **Dépôt des statistiques trimestrielles d'enfouissement et de récupération;**
- 9. **ENVIRONNEMENT**
- 9.1. **Élargissement du réseau de captage des biogaz sur le LET**
- 10. **COMMUNICATION**
- 10.1. **Dépôt des capsules d'information**
- 10.2. **Dépôt des vidéo-clips**
- 11. **INFORMATION**
- 12. **VARIA**
- 12.1. **Affichage commun**
- 12.2. **Entente avec la MRC d'Antoine-Labelle**
- 12.3. **Séance du 15 novembre 2017**
- 13. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 14. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur une proposition de Mme Déborah Bélanger, appuyée par Mme Guylaine Berlinguette, il est résolu :

R.3495
17.03.15

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté, en ajoutant le point 10.3 Rapport annuel 2016.

ADOPTÉE à l'unanimité

3. GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES (PARTIE 1)

3.1. Affectation des surplus non réservés au 31 décembre 2016

Sur une proposition de M. Jean-François Delisle, appuyée par M. Georges Décarie, il est résolu :

R.3496
17.03.15

D'affecter les sommes suivantes :

① Surplus affecté - Recouvrement du LES (prévu au budget):	172 900,00\$
② Surplus affecté – Bassins (prévu au budget)	5 000,00\$
③ Surplus affecté - Projet PGMR	2 500,00\$
④ Surplus affecté - Projet matières organiques	22 795,46\$
⑤ Surplus affecté - Biosor (prévu au budget)	40 000,00\$



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

⑥ Surplus affecté - Remboursement du LET (règlement # 21) 655.28\$

Pour un total de 243 850.74\$.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.2. Refinancement du règlement d'emprunt #21 - Construction des cellules 3 et 4

Sur une proposition de Mme Déborah Bélanger, appuyée par M. Clément Cardin, il est résolu :

R.3497
17.03.15

De ratifier l'utilisation des sommes disponibles du règlement d'emprunt fermé (SDRE) # 21, au montant de 177 544.17\$, ainsi que le surplus affecté de 655,28\$, afin de réduire le refinancement au 2 février 2016.

Solde à refinancer au 2 février 2016		1 415 200\$
Utilisation SDRE	177 544.17\$	
Surplus affecté	655.28\$	
Solde refinancé au 02 février 2016		1 237 000\$

ADOPTÉE à l'unanimité

3.3. Remboursement du règlement d'emprunt # 22 – Recouvrement du LES

Sur une proposition de M. Georges Décarie, appuyée par M. Timothy Watchorn, il est résolu :

R.3498
17.03.15

De ratifier l'utilisation des sommes disponibles du règlement d'emprunt fermé (SDRE) # 22, au montant de 155 228.09\$, ainsi qu'une somme de 899 571.91\$ dans le surplus affecté.

Solde à refinancer au 2 février 2016		1 054 800\$
Utilisation SDRE	155 228.09.\$	
Surplus affecté	899 571.91\$	
Solde refinancé au 02 février 2016		0\$

ADOPTÉE à l'unanimité

3.4. Affectation des surplus réservés – Recouvrement du LES

Considérant que le règlement d'emprunt #21 est remboursé en entier
Considérant que les sommes réservées – recouvrement LES appartiennent exclusivement aux municipalités utilisatrices du Lieu d'Enfouissement Sanitaire (LES).

Considérant qu'il reste des sommes non utilisées dans ce poste

Sur une proposition de Mme Déborah Bélanger, appuyée par Mme Céline Beaugard, il est résolu :

R.3499
17.03.15

De rembourser à même l'ajustement de la quote-part 2016 la somme restante de 341 320,65\$ aux municipalités utilisatrices du lieu d'enfouissement sanitaire, selon le partage déjà établi.

ADOPTÉE à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

3.5. Présentation des états financiers au 31 décembre 2016 par la firme Amyot, Gélinas

M. Patrice Forget, CPA, de la firme Amyot Gélinas présente le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 accompagné de M. Matthieu Ouimet, C.A.

Sur une proposition de M. Jean-François Delisle, appuyée par M. Gilles Boucher, il est résolu :

D'accepter les états financiers annuels au 31 décembre 2016.

ADOPTÉE à l'unanimité

R.3500
17.03.15

3.6. Félicitation

Suite à la remise des états financiers au 31 décembre 2016

Sur une proposition de M. Georges Décarie, appuyée par Mme Guylaine Berlinguette, il est résolu :

De souligner l'excellent travail de toute l'équipe de la RIDR.

R.3501
17.03.15

4. PROCÈS-VERBAUX

4.1. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 janvier 2017

Sur une proposition de M. Georges Décarie, appuyée par M. Jean-Louis Ouellette, il est résolu :

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 janvier 2017, tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité

R.3502
17.03.15

5. CORRESPONDANCES

5.1. **Ville de Rivière-Rouge** (nomination des personnes au conseil d'administration et sur le comité vigilance)

5.2. **Résolutions pour adopter les règlements d'emprunts # 38, #39 et #40.**

- Municipalité de Lac Saguay
- Municipalité de Nominuingue
- Municipalité de La Macaza
- Municipalité de L'Ascension
- Ville de Rivière-Rouge

5.3. **Ville de Mont-Tremblant** (Modification de l'entente, par un addenda, pour le projet collecte des matières organiques dans les secteurs ciblés)

5.4. **MRC des Pays-d'en-Haut** (Résolution pour adopter le règlement d'emprunt #39)

5.5. **Attestation de conformité pour le site de compostage**

- MRC d'Antoine-Labelle
- MRC des Laurentides



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

- MRC des Pays-d'en-Haut

6. DÉVELOPPEMENT

6.1. Suivi PGMR conjoint 2016-2020

6.1.1. Suivi

Dépôt du Plan de gestion des matières résiduelles conjoint pour les MRC d'Antoine-Labelle, des Laurentides et des Pays-d'en-Haut, 2016-2020.

6.1.2. Déchets non conformes

Dépôt du bulletin mensuel des déchets non conformes reçus à l'intérieur de la collecte municipale.

6.2. Frais de gestion

En raison des mandats confiés à la RIDR et de l'augmentation des services à la carte que celle-ci doit fournir à ses membres et afin de conserver l'équité des coûts d'utilisation des ressources envers ses membres.

Sur une proposition de M. Jean-Louis Ouellette, appuyée par Mme Céline Beaugard, il est résolu :

Que lorsqu'un projet est en développement, aucuns frais de gestion ne soient chargés, tandis que lorsque le projet débute, les frais réels pour la gestion de ce nouveau service seront chargés aux municipalités respectives. Pour la ressource « conseillère au développement » tel qu'entendu lors de son embauche, elle travaille pour l'ensemble des membres et ses frais sont partagés au prorata du volume d'enfouissement. D'une année à l'autre, ses mandats varieront et également d'une région à l'autre.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.3. Matières organiques – Site de compostage à la Régie

6.3.1. Point d'information

Poursuite du projet avec les 10 municipalités participantes, tel que défini.

6.3.2. Subvention - délai

Considérant que la demande de subvention étape-2 est retardée;

Considérant que la Régie a reçu l'avis d'éligibilité – Étape 1, le 11 mars 2016;

Considérant que les prévisions financières tiennent compte du premier déboursé de la subvention au printemps 2018;

Considérant que le financement total du projet est prévu par le règlement d'emprunt.

Sur une proposition de M. Jean-François Delisle, appuyée par Mme Céline Beaugard, il est résolu :

R.3503
17.03.15



R.3504
No de résolution
ou annulation
17.03.15

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

Que suite à la confirmation du tonnage, par la MRCDL le 17 mars prochain, et ne prévoyant pas avoir reçu de réponse avant l'automne 2017, de procéder aux appels d'offres et octroyer les contrats pour respecter l'échéancier prévu soit septembre 2017 pour la mise en marche du site de compostage, et ce, pourvu que s'il y a un changement au tonnage, celui-ci soit négligeable à ce qui est inscrit à la demande du certificat d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et à la demande d'étape-1 du PTMOBC.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.3.3. Demande de subvention « Programme Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'Environnement » - Mandat pour signature

Considérant que le programme de la Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'Environnement cadre dans la demande de la Régie pour l'engagement d'une patrouille verte et d'un agent de sensibilisation, pour les 5 municipalités de la Rouge, dont la Régie aura la responsabilité pour un montant maximal de 2 000\$.

Sur une proposition de M. Jean-Pierre Monette, appuyée par M. Jean-Louis Ouellette, il est résolu :

De faire une demande de subvention à la Fondation MRC D'Antoine-Labelle pour l'Environnement d'autoriser M. Marc Forget, à signer tous les documents requis, dans le cadre de ce programme.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.4. Demande de subvention – Fonds municipal vert (FMV)

La Fédération Canadienne des Municipalités, dans le cadre du Fonds municipal vert (FMV) offre une aide sous forme de subventions pour soutenir une planification municipale respectueuse de l'environnement.

Sur une proposition de Mme Déborah Bélanger, appuyée par M. Jean-Louis Ouellette, il est résolu :

D'autoriser M. Marc Forget à signer tous les documents requis, pour une demande de subvention dans le cadre de ce programme pour la réalisation d'une étude qui aura comme objectif d'identifier des technologies pour la valorisation des biogaz qui serait admissible au programme SPEDE qui encadre la vente des crédits carbone.

ADOPTÉE à l'unanimité

7. GESTION DES RESSOURCES

7.1. Gestion des ressources financières (Partie 2)

7.1.1. Présentation des états financiers au 28 février 2017

Dépôt des états financiers pour la période se terminant le 28 février 2017.

R.3505
17.03.15

R.3506
17.03.15



No de résolution
ou annotation

R.3507
17.03.15

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

7.1.2. Approbation des comptes à ratifier

Sur une proposition de M. Timothy Watchorn, appuyée par M. Georges Décarie, il est résolu :

D'accepter le registre des comptes à ratifier pour la période du 12 janvier au 7 mars 2017:

- Des chèques numéro 11998 à 12135 pour un montant total de 609 465.46\$;
- Les paiements via AccèsD Internet totalisant la somme de 540 737.83\$;
- Les salaires pour les périodes de 2 à 10 du 2 janvier au 4 mars 2017, totalisant la somme de 61 836.94\$.

Le tout totalisant la somme globale de 1 212 040.23\$.

Je, soussignée Marlène Perrier, directrice générale adjointe et secrétaire trésorière adjointe de la Régie intermunicipale des Déchets de la Rouge, certifie que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.



Marlène Perrier

ADOPTÉE à l'unanimité

7.1.2.1. Acceptation des dépenses payées à même la réserve du fonds environnemental

- # 12015 WSP, rapport SPEDE 2016 - LET : 2 957.31\$
- # 12047, WSP, rapport SPEDE 2016 - LET: 1 034.60\$
- # 12076, Lock Bird, projet goéland, 574.88\$
- # 12111, WSP, rapport SPEDE 2016 - LET: 167.60\$

Sur une proposition de Mme Guylaine Berlinguette, appuyée par M. Jean-Louis Ouellette, il est résolu :

D'accepter le registre des dépenses payées à même le fonds environnemental pour la période 12 janvier au 7 mars 2017 pour la somme de 4 734.39\$.

ADOPTÉE à l'unanimité

7.1.3. Octroi et/ou rejet des appels d'offres

7.1.3.1. Achat des bacs roulants

Dans le cadre de l'appel d'offres S2017-100, pour l'achat de bacs roulants d'une capacité de 240 litres, de bacs de cuisine (7 litres), de sacs en papier pour la collecte des matières organiques, ainsi que la distribution porte-à-porte. L'ouverture des soumissions a eu lieu, mardi le 31 janvier 2017, à 10h05, en présence de :

- M. Marc Forget, RIDR
- Mme Marlène Perrier, RIDR
- Mme Rose-Marie Schneeberger, RIDR.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

Nom du soumissionnaire	Prix (taxes incluses)
IPL Inc.	531 854.34\$

Après étude et analyse de la conformité de la soumission et discussion avec le fournisseur

Sur une proposition de M. Gilles Boucher, appuyée par Mme Guylaine Berlinguette, il est résolu :

R.3509
17.03.15

L'octroi du contrat à la Compagnie IPL Inc. pour la somme de 522 826.51\$\$, ce montant inclut toutes les taxes applicables, conditionnel à l'approbation du règlement d'emprunt par le MAMOT.

ADOPTÉE à l'unanimité

7.1.3.2. Préachat du dôme

Dans le cadre de l'appel d'offres S2017-800, pour le préachat d'un bâtiment préfabriqué de type dôme. L'ouverture des soumissions a eu lieu, jeudi le 26 janvier 2017, à 14h00, en présence de :

- M. Marc Forget, RIDR
- Mme Marlène Perrier, RIDR
- Mme Rose-Marie Schneeberger, RIDR.

Nom des soumissionnaires	Prix (taxes incluses)
Construction Corner Cast	Non conforme

Après étude et analyse de la soumission reçue.

Sur une proposition de M. Georges Décarie, appuyée par M. Clément Cardin, il est résolu :

R.3510
17.03.15

De rejeter cette soumission considérant qu'elle est non conforme suite à une omission majeure.

ADOPTÉE à l'unanimité

7.1.3.3. Validation de la déclaration des émissions de GES

Dans le cadre de l'appel d'offres S2017-900, pour une demande de service pour la validation d'une déclaration des émissions de GES. L'ouverture des soumissions a eu lieu, le lundi 13 mars 2017, à 14h05, en présence de :

- M. Marc Forget, RIDR
- Mme Marlène Perrier, RIDR
- Mme Rose-Marie Schneeberger, RIDR.

Nom des soumissionnaires	Prix (taxes incluses)
Enviro-accès	9 427.95\$
Tétra Tech	Non conforme

Après étude et analyse de la conformité de la soumission.



No de résolution
ou annotation

R.3511
17.03.15

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

Sur une proposition de Mme Déborah Bélanger, appuyée par M. Jean-Louis Ouellette, il est résolu :

D'octroyer le mandat à la firme Enviro-accès pour un montant total de 9 427.95\$, taxes incluses, et d'autoriser Mme Marlène Perrier à signer l'offre de services.

ADOPTÉE à l'unanimité

7.1.4. Demande d'aller en appel d'offres

7.1.4.1. Achat du dôme

Considérant le rejet de l'appel d'offres, « préachat d'un dôme » résolution # 3509.17.03.15

Sur une proposition de M. Georges Décarie, appuyée par Mme Guylaine Berlinguette, il est résolu :

R.3512
17.03.15

De retourner en appel d'offres pour l'achat du dôme.

ADOPTÉE à l'unanimité

8. OPÉRATION

8.1. Dépôt des statistiques trimestrielles d'enfouissement et de récupération;

Aucun dépôt.

9. ENVIRONNEMENT

9.1. Élargissement du réseau de captage des biogaz sur le LET

Considérant que les travaux pour la construction des cellules 5 et 6 devront débuter à l'été 2017;

Considérant qu' une partie de la phase 1 devra recevoir son recouvrement final;

Considérant qu' il y a lieu de continuer l'élargissement du réseau de captage des biogaz, afin de diminuer les odeurs;

Considérant l'entente avec Gaz Métro, de recevoir des crédits compensatoires pour la destruction des biogaz.

Sur une proposition de M. Jean-Louis Ouellette, appuyée par M. Timothy Watchorn, il est résolu :

R.3513
17.03.15

De poursuivre l'élargissement du réseau de captage à un prix budgétaire de 95 000\$ pour 2017 et de 35 000\$ pour 2018, ces montants incluent les travaux de mise en place des infrastructures, ingénierie et ajout de 10 puits de captage, dont 7 en 2017 et 3 en 2018. Ces sommes seront prises à même le fonds environnemental.

ADOPTÉE à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

10. COMMUNICATION

10.1. Dépôt de la capsule d'information.

- Capsule de février : « Les appareils frigorifiants »

10.2. Dépôt des vidéos clips sur les matières recyclables

- Les indésirables du bac vert
- Le verre 100% recyclé
- Surplus de recyclage
- Tout en vrac dans le bac vert

10.3. Rapport annuel 2016

Dépôt du rapport annuel 2016.

11. INFORMATION

Voir les clips : « Green le Vert »

12. VARIA

12.1. Affichage commun

La Régie a reçu une demande de la CDER (Corporation de Développement Économique de la Rouge) afin d'offrir un mandat pour la réalisation et l'aménagement d'un panneau d'affichage multi-entreprises du parc industriel, en collaboration avec le service d'urbanisme, et ce, en conformité avec les politiques et règlements en vigueur.

Sur une proposition de M. Georges Décarie, appuyée par M. Jean-Pierre Monette, il est résolu :

D'accepter ce mandat, de coordonner le tout avec les entreprises du parc industriel, ainsi que le service d'urbanisme de la Ville. De plus, la partie de la facturation de ce mandat se rapportant à ses entreprises sera émise au nom de la Corporation de Développement Économique de la Rouge.

ADOPTÉE à l'unanimité

12.2. Entente avec la MRC d'Antoine-Labelle

Suite à une demande de la MRC d'Antoine-Labelle de rédiger le rapport de suivi des actions prévues en 2016 par la MRC d'Antoine-Labelle dans le cadre de la mise en œuvre du PGMR 2016-2020 des MRC d'Antoine-Labelle, des Laurentides et des Pays d'en-Haut.

Sur une proposition de Mme Guylaine Berlinguette, appuyée par M. Céline Beauregard, il est résolu :

De ratifier l'offre de services afin de rédiger le rapport de suivi pour l'année 2016, selon les dispositions prévues, pour un prix de 1 600\$, et en option un montant additionnel, s'il y a lieu, de 300\$ pour la préparation et la présentation d'un PowerPoint au conseil des maires.

ADOPTÉE à l'unanimité

R.3514
17.03.15

R.3515
17.03.15



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

12.3. Séance du 15 novembre 2017

En raison des élections du 5 novembre 2017,

Sur une proposition de M. Clément Cardin, appuyée par M. Timothy Watchorn, il est résolu :

De reporter la séance du 15 novembre au 6 décembre 2017.

R.3516
17.03.15

ADOPTÉE à l'unanimité

13. Lettre de merci

Sur une proposition de M. Georges Décarie, appuyée par Mme Déborah Bélanger, il est résolu :

D'envoyer une lettre de merci à Mme Danielle St-Laurent pour les années passées à siéger au conseil d'administration de la Régie, de janvier 2014 à mars 2017.

R.3517
17.03.15

ADOPTÉE à l'unanimité

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

En conformité avec l'article 322 de la *Loi sur les Cités et Villes*, une période de questions est mise à la disposition de l'assistance et le conseil prend bonne note des différents commentaires émis par les personnes présentes.

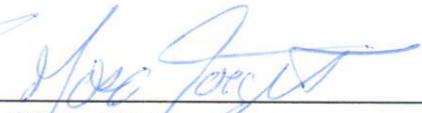
1 personne, aucune question.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, M. Jean-Pierre Monette propose la levée de la séance à 20h47.

R.3518
17.03.15

ADOPTÉE à l'unanimité

	
<u>Gilbert Brassard</u>	<u>Marc Forget</u>
Président	Directeur général et secrétaire-trésorier



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge